



# AU BAL DES HYPOCRITES

Le 03 AVRIL 2024,

C'est dans un silence assourdissant qu'a été signé l'Accord portant sur les Augmentations Individuelles pour le personnel SOL. **À toutes fins utiles, nous rappelons que nous avons refusé de le signer. Et l'histoire nous a donné raison, explications...**



- Premièrement, la direction avait déjà acté dans les NAO 24, une enveloppe d'Augmentation Individuelle de 1.8%. **À l'issue de cette négociation qui n'en avait que le nom, elle a généreusement accordé +0.2% brut par mois pour les non-cadres soit environ 6 euros bruts.**
- Ensuite, elle a décidé d'inclure dans cette négociation la forfaitisation des cadres groupes 1 sur le modèle des cadres groupes 2 et 3. **En les passant au forfait, les cadres groupes 1 ont désormais une Part Variable supplémentaire d'une moyenne de 1000 euros annuels qui sera effective à partir de 2025 ! Mécaniquement cette création de PVI pour les cadres groupe 1 a entraîné une augmentation de 2% de toutes les PVI des cadres groupe 2 et 3 !** Sans rentrer dans une opposition sur les population cadres ou non-cadres, c'est une progression disproportionnée sur un même accord pour 2 catégories de personnels. Et les grands perdants sont bien entendu les non-cadres.
- Pour terminer, ce qu'ont obtenu les PNC pendant leur négociation catégorielle met en valeur ce que nous aurions pu obtenir lors de notre négociation SOL à savoir, **une prime de 1500 euros justifiée par des conditions de travail dégradées et du e-learning. Ces 2 items nous les subissons au quotidien sur TOUTE L'ENTREPRISE !** Qu'est-ce qui fait que d'un côté on reconnaisse les souffrances liées aux dégradations des conditions de travail à 1300 euros quand on offense le PS avec 6 euros bruts supplémentaires par mois généreusement accordés au terme de la négociation?

Ce tract nous tient à cœur afin que vous preniez conscience des enjeux. Que la CFE et la CFDT signent cet accord, cela ne nous étonne pas.

Par contre que **FO** signe cet accord doit vous interpeller ! Rappelez-vous de cette hypocrisie pour dénoncer la hiérarchisation de la prime d'intéressement et de participation. Visiblement leur soif d'équité est à géométrie variable parce qu'en signant cet accord AI, ils ont permis sa validation. Ce même accord qui distribue des miettes au PS non-cadre quand les cadres et PN ont su tirer leur épingle du jeu. Sachez-vous en rappeler !

**L'UNSa Aérien DGI demande le versement d'une prime équivalente à celle de nos collègues PNC en vertu de la dégradation de nos conditions de travail et du e-learning !**

**Vos représentants UNSA AF DGI**